

0639

Objet : Enquête pour l'établissement du supplément de loyer de solidarité (SLS) pour l'année 2022 Envoi sous constat d'huissier

M. NABI MOHAMMED HABIB Appt 129 7 rue Le Dormeur 31500 TOULOUSE

Madame, Monsieur,

L'enquête relative au Supplément de Loyer de Solidarité a été envoyée le 8 octobre 2021 auprès de l'ensemble des locataires concernés. Une relance pour non réponse vous a également été adressée en novembre dernier, par SMS ou par courrier. A ce jour nous avons le regret de constater que notre courrier est resté sans réponse ou demeure incomplet. Nous vous rappelons que cette enquête est obligatoire et a été instaurée par la loi du 4 mars 1996 réaménagée par la loi du 13 juillet 2006.

Aussi, nous vous mettons en demeure de répondre au questionnaire ci-joint dans un délai de 15 jours à compter de la date d'envoi du présent courrier.

• en ligne sur www.qroupedeschalets.com, rendez-vous dans la rubrique :

VOUS ÊTES LOCATAIRE DES CHALETS

Mon espace personnel > Rubrique Mon actualité > Je réponds à l'enquête SLS/OPS les codes suivants vous seront demandés :

Votre mot de passe : B9U2p?!w

• par courrier en glissant dans l'enveloppe (à affranchir) ci-jointe le questionnaire dûment complété et les documents demandés.

Passé ce délai, et, en l'absence de réponse de votre part, conformément à l'article L 441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, vous vous exposez à l'application du SLS forfaitaire au coefficient maximal de dépassement du plafond de ressources et au paiement d'une indemnité pour frais de dossier s'élevant à 25 € qui seront imputés sur votre quittance et ne pourront vous être remboursés.

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir ce questionnaire, nous vous rappelons qu'un numéro de téléphone 05 35 37 09 86 (prix d'un appel local) est mis à votre disposition pour répondre à vos questions

L'article L. 441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, reproduit ci-dessous, nous fait obligation de vous

L'organisme d'habitations à loyer modéré demande annuellement à chaque locataire communication des avis d'imposition ou de Lorganisme d'habitations à loyer modere demande annuement à chaque locataire communication des avis d'imposition ou de non-imposition à l'impôt sur le revenu et des renseignements concernant l'ensemble des personnes vivant au foyer permettant de calculer l'importance du dépassement éventuel du plafond de ressources et de déterminer si le locataire est redevable permettant de calculer rimportance du depassement éventuel du pialond de ressources et de determiner si le locataire est redevable du supplément de loyer. Il demande notamment à chaque locataire, le cas échéant, communication de sa carte " mobilité inclusion de supplément de loyer. Il demande notamment à chaque locataire, le cas échéant, communication de sa carte " mobilité inclusion de supplément de loyer. Il demande notamment à chaque locataire, le cas échéant, communication de sa carte " mobilité inclusion de supplément de loyer. Il demande notamment à chaque locataire, le cas échéant, communication de sa carte " mobilité inclusion de supplément de loyer. Il demande notamment à chaque locataire, le cas échéant, communication de sa carte " mobilité inclusion de supplément de loyer. Il demande notamment à chaque locataire, le cas échéant, communication de supplément de loyer. Il demande notamment à chaque locataire, le cas échéant, communication de supplément de loyer. Il demande notamment à chaque locataire, le cas échéant, communication de supplément de loyer. au supplement de loyer. Il demande notamment à chaque localaire, le cas echeant, communication de sa carte " mobilité inclusion " portant la mention " invalidité " prévue à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles. Le locataire est tenu de répondre portant la mention invalidité prévue à l'attible L. 2415 du code de l'action sociale et des l'amines. Le locataire est tenu de répondré à cette demande dans un délai d'un mois. L'organisme d'habitations à loyer modéré n'est tenu de présenter cette demande ni aux a cette demande dans un delai d'un mois. L'organisme d'habitations à loyer modere n'est tenu de presenter cette demande ni aux locataires bénéficiant de l'aide personnalisée au logement mentionnée au 1° de l'article L. 821-1, ni aux locataires bénéficiant des locataires bénéficiant de l'aide personnalisée au logement mentionnée au 1° de l'article L. 821-1, ni aux locataires bénéficiant des

A défaut et après mise en demeure restée infructueuse pendant quinze jours, l'organisme d'habitations à loyer modéré A ueraut et après une en demeure restee un détueuse pendant quinze jours, l'organisme d'habitations à toyer modère liquide provisoirement le supplément de loyer. Pour cette liquidation, il est fait application d'un coefficient de dépassement du il qui de provisoirement le supprement de loyer. Pour cette il qui dation, il est lait application d'un coefficient de depassement du plafond de ressources égal à la valeur maximale prévue par le décret mentionné à l'article L. 441-8. L'organisme d'habitations à loyer piaionia de ressources egar a la valeur maximale prevue par le decret mentionne a raticle L. 441-6. L'organisme d'habitation modéré perçoit en outre une indemnité pour frais de dossier dont le montant maximum est fixé par décret en Conseil d'Etat.

Lorsque le locataire a communiqué les renseignements et avis mentionnés au premier alinéa, le supplément de loyer afférent à la Lorsque le localaire à communique les renseignements et avis mentionnes au premier aimea, le supplement de loyer anerei période de retard est liquidé définitivement. Le trop-perçu de supplément de loyer est reversé au locataire dans les deux mois. La mise en demeure comporte la reproduction du présent article.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction Générale

Les renseignements contenus dans le présent questionnaire faisant l'objet d'un traitement informatisé, vous disposez, conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, d'un droit d'accès et de rectification que vous pourrez exercer à notre siège ou en agence. Ces informations nominatives sont exclusivement à l'usage de notre organisme et ne peuvent être communiquées à des tiers sauf à des organismes publics pour répondre à des obligations légales.

Siège social 29, boulevard Gabriel Koenigs

Capital social: 4 611 310 euros - 660 802 844 RCS Toulouse - SIRET 660 802 844 00028 - APE 6820A

TVA intracommunautaire FR 47660802844 · Membre du GIE Garonne Développement

un mais. A défaut, vous Module : 0516148T3C ENQUÊTE DE SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ 2022



Chalets sardion A - LOCATAIRI	of the mode, A playing yours woodure: 0.0101401300 or service and was exposed aby. N° de contrat: 68348 LOCATAIRE PRINCIPAL	2	2022 67111
Titre civil ;	Monsieur Madame	Monsieur	
Nom:	NABI		-
Prénom :	MOHAMMED HABIB		
Date de Naissance :	27/01/1969		(it is
Situation familiale:	Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Pacsé(e) Concubin(e) Veuf(ve)	e) Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Concubin(e) Nouvelle situation depuis la :	- O O
Toujours présent :	Oui Non Sinon, motif?		
Téléphone fixe :	0772048574	263848	
☐ Téléphone portable :		24 69	6
s E-mail:	nabiabib31@gmail.com	0	P
Cochez el complétez selon vol	re situation, à l'encre noire ou bieue		-11
Statut activité : CDI (or	Odl (ou fonctionnaire) Demandeur d'emploi Etudiant ou élève COD, Stage, Intérim Aetralité Sans profession ou autre	Apprenti Travailleur Indépendant	J'autonse nt
Salaire Net LLL	Retraits Reven	Revenu de Solidarité └─ └─ └─ (€)	0
Allocation Adulte Handicapé (AAH)			
Pension alimentaire L		Allocations Chômage ☐☐☐☐ €	
Pension d'invalidité LLL	Etes-	Etes-vous titulaire de la Carle Mobilité Inclusion «Invalidité» Our	Inc
B - CONJOINT	CONJOINT OU AUTRE SIGNATAIRE DU CONTRAT DE LOCATION Vos informations:	TOX A compléter si modification seulement :	plé
Titre civil:	Monsieur Madame	Monsieur	
Nom:			
Prénom:			
Date de Naissance :			11 1
Situation familiale:	Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Pacsé(e) Concubin(e) Vouri(ve)	e) Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Concubin(e) Nouvelle situation depuis le :	S
Toujours présent :	Oui Non Si non, motif?	Décès Autre (précisez)	
Téléphone fixe :			r
☐ Téléphone portable :			r
⊠ E-mail:			
Statut activité : CDI (o	San syline Statistics (# 1 Ecocardor and Montal Complet Complete C	Apprenti Travailleur Indépendant	3
Ressources mensuelles: Salaire Net 1.4.0.0€	Retraite	Revenu de Solidarité Active (RSA)	0
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	Allocation d'Éducation d'Éduc	Autres (hors APL ou AL) €	m
Pension alimentaire	L ∈ Allocation Jeune Enfant	Allocations Chomage	
Pension d'invalidité LLL	Bourses étudiant LLLLI€ Etes-1	Eles-vous titulaire de la Carte Mobilité Inclusion <u>«Invalidité»</u> ou de la carte invalidité 80 % ?	
C - NOMBRE T	- NOMBRE TOTAL DE PERSONNES DANS LE LOGEMENT ?	01	

Occupant 6	Occupant 5	Occupant 4	Occupant 3	Occupant 2	Occupant 1	
logement «NON»	rs présent dans le l	cochez la case loujours prése	pré-renseigné, «	départ d'un occupan	olonne. En cas de	Pour chaque nouvel occupant, remplir une c
			1/2022	MENT AU 01/0	CILIES AU LOGE	D - LES AUTRES OCCUPANTS DOMI

1	dans le logement, supplémentaires :	plus de 6 occupants non signataires dans le logemen indiquer ici le nombre de personnes supplémentaires	Si plus de 6 occupants non signataires dans le logement, indiquer ici le nombre de personnes supplémentaires :	C.	lu ball.	lavis d'imposition du ou des signataires du ball.
0	6	€	•	(1)		Bourses étudiant
(6)	(1)	•	(1)	(1)	0	Allocation de minimum vieillesse (ASPA)
(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	Abcatton jeune enfant
(1)		0	(h)	(h)	(1)	californi journalière de présence parentale
(6)	€	€	●	(1)	(h)	cabon d'éducation d'enfant handicapé (AEEH)
0	(1)	0	(1)	(1)	0	atocations familiales
(h)	0	(1)	(1)	(1)	0	Pension d'invalidité
6		(1)	(1)	(1)	(1)	Allocation chômage - Indemnités
(1)	(h)	(1)	(1)	(h)	(h)	Pension alimentaire reçue
0	(1)	0	(1)	(1)	(1)	Autres (hors APL ou AL)
(1)	•	•	(1)	(1)		Allocation adulte handicapé (AAH)
	(1)	0	(1)	(1)	(h)	Revenu de solidarité active (RSA)
(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	•	Retraite
(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	Salaire net
				lant	45-4	Ressources mensuelles : ir
						Travailleur Indépendant
						Apprenti
						Sans profession ou autre
						Etudiant ou élève
						Retraité
						Demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi
						CDD, Stage, Intérim
						CDI (ou fonctionnaire)
				pondante	case corres	■ Situation emploi : cocher la
						Sans parenté
						Concubin(e), PACS
						Autre parent
						Mère
						Père
						Enfant en garde alternée
						Enfant on droit do vicito
						Enfant vivant au fovor
		ล้	se corresponda	s : cocher la ca	des signataire	Si lien de parenté avec l'un des signataires : cocher la case correspondan
Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	A charge fiscalement *
Oui Non	Oui Non	Out Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Etes-vous titulaire de la Carte Mobilité Inclusion «Invalidité» ou de la carte invalidité 80 % ?
Out Non	Oui Non	Out Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Toujours présent dans le logement
						eventuelles Date de naissance
						SE
						Nom Nom
						Poto do paiscoppo
						Prénom
Occupanio	Острано	Occupant 4	Occupant o	Occupant 2	Occupant	Nom
Occupant	Occupant 6	Occupant	Occupants	Occupant 2	Occupant 1	
"NON"	s présent dans le lo	chez la case louiour	nt pré-renseigné, co	départ d'un оссира	colonne. En cas de	Pour chaque nouvel occupant, remplir une colonne. En cas de départ d'un occupant pré-renseigné, cochez la case (quiours présent dans le logement «NON»

Soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des réponses notées ci-dessus (ébre et signature obligatoires de chacun des contractants)

Fait à Tou Ouse le 18/12403 Signature

Signature



MODE D'EMPLOI - Comment remplir votre questionnaire 2022

POUR CHAQUE CADRE (A ou B ou D) VÉRIFIEZ SI LA SITUATION PRÉ-REMPLIE EST EXACTE

- Si vous décelez une inexactitude ou un manque, modifiez soigneusement la colonne correspondante.
- Si l'occupant n'est plus présent dans le logement, cochez la case "non" pour "toujours présent dans le logement".
- Si d'autres occupants vivent dans le logement, remplissez une colonne pour chacun d'eux.



RENVOI DE L'ENQUÊTE

Par voie électronique : sur le site des chalets http://www.groupedeschalets.com -

Mon espace personnel les Chalets et Moi > Rubrique Actualité > Je réponds à l'enquête SLS/OPS



Par voie postale: A l'aide de l'enveloppe jointe, merci de retourner votre enquête. L'adresse de retour du dossier est : LES CHALETS - CENTRE DE TRAITEMENT DES ENQUETES - BP 30269 - 44159 ANCENIS CEDEX

POUR VOUS AIDER À REMPLIR CE QUESTIONNAIRE

Nous mettons à votre disposition un centre d'appel au Votre identifiant à rappeler : 67111520



05 35 37 09 86

Prix d'un appel local

Pensez à faire des photocopies lisibles ne pas envoyer les originau

Impôt sur les revenus 2020 Avis d'impôt établi en 2021

A joindre IMPÉRATIVEMENT pour un dossier complet

Photocopies des pages de votre avis d'impôt 2021 sur les revenus de l'année 2020 (hors notice), ainsi que celui de chaque occupant de votre logement (concubin, enfants majeurs, ascendants,...)

Vous n'êtes pas en possession de votre avis d'impôt 2021 sur les revenus de l'année 2020, adressez-vous à votre Centre des Impôts ou interrogez votre espace particulier sur : impots.gouv.fr

■ Vous êtes étudiant à charge fiscalement de vos parents vous devez fournir l'avis d'imposition de vos parents et la déclaration simplifiée mentionnant votre nom, prénom.

En cas de changement de situation (divorce, séparation, rupture de pacs, décès) survenu en 2020, fournir les photocopies de tous les avis d'impôt 2021 sur les revenus de l'année 2020 avant et après le changement de situation (situation partielle).

Autres pièces stificative

Changement de situation ou changem

Changement de situation	Pièces à transmettre
Mariage	Copie du livret de famille avec la mention ou de l'acte de en expet tatre de séjour ou passeport avec la date d'entrée en France
PACS	Copie du justificatif officiel du PACS <u>et</u> titre de sejour ou passement avec un et date d'entrée en France
Divorce	Copie du livret de famille avec mention du jugement de divorce ou copie des conclusions du jugement de divorce ou convention de divorce homologuée
Rupture de PACS	Copie de la dissolution de PACS ou main courante
Séparation	Copie de l'ordonnance de non conciliation ou main courante ou avenant au contrat de location ou réponse du bailleur suite à la lettre de préavis ou copie du courrier de l'avocat ou lettre de congé du signataire qui part et copie d'une pièce d'identité et attestation du signataire qui reste
Départ d'un des signataires du contrat de location (concubin, colocataire,)	Avenant au contrat de location ou copie de la réponse du bailleur suite à la lettre de préavis ou main courante ou lettre de congé du signataire sortant avec copie de la pièce d'identité et avec attestation du signataire restant
Naissance	Copie du livret de famille avec la mention ou de l'acte de naissance
Décès	Copie de l'acte de décès ou du livret de famille avec la mention
Invalidité 80 % ou plus	Copie de la Carte Mobilité Inclusion Invalidité ou carte invalidité 80 % Attention la carte Mobilité Inclusion <u>Stationnement n'est pas acceptée</u>
Baisse de ressources	Si vos ressources ont diminué en 2021 d'au moins 10 % par rapport à celles de l'année 2020 fournir les pièces justificatives pour les 12 derniers mois, tels que bulletins de salaire, attestation Pôle Emploi, justificatifs de retraites, de pensions complémentaires.

Si vous avez l'intention de donner votre congé pour la location de votre logement pour une date postérieure au 1^{er} janvier 2022, votre réponse reste obligatoire.

Adresse postale lisible permettant de vous identifier (MARCASE AVIS D'ANAMERO (MARCASE PRODUCES PRODUC

